

Association des résidents du Moulin d'Olivet et du Gué Mary



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 Janvier 2026

Ouverture par le Président de l'Assemblée Générale, accueil et remerciements aux participants

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport d'activités : activités et animations réalisées en 2025 et propositions pour 2026
- Rapport financier relatif à l'exercice 2025,
- Informations sur la vie du quartier,
- Questions diverses,
- Elections : renouvellement des membres du bureau de l'association,
- Galette des rois offerte par l'association.

La séance est ouverte à 21h en présence de 17 personnes ; il est recensé 5 pouvoirs de représentation qui ont été communiqués pour la tenue de cette assemblée générale, soit un total de 16 familles représentées.

Rapport moral du Président:

En introduction, le Président accueille et remercie l'ensemble des participantes et participants à l'assemblée générale et se félicite de la présence de Mme Laëtitia Remoissenet, maire de Saint-Grégoire et de Mr Eric Du Mottay, premier adjoint, qui ont rejoint la réunion en cours de séance.

Puis, le Président présente au nom de l'association des résidents du Moulin d'Olivet et du Gué Mary (ARMO) ses vœux pour l'année 2026.

Le Président rappelle l'activité de l'association telle que prévue dans ses statuts et fait un rapide historique depuis la création de l'association avec des précisions apportées par Jean-Yves Dartois, précédent président de l'association. ARMO a ainsi été constituée dès l'origine dans l'objectif de défendre les intérêts, le calme et le cadre de vie des résidents, raison d'être poursuivie aujourd'hui par l'équipe en place.

La seconde raison d'être de l'association est de proposer des rencontres entre les résidents autour d'activités et/ou d'animations et autres rendez-vous conviviaux propices aux échanges et permettant aussi de mieux se connaître.

Rapport d'activités 2025 :

Animée d'une volonté de créer du lien social, de nouer des contacts, de rassembler les résidents et d'accueillir les nouveaux habitants, l'association ARMO propose des activités de type « animations de quartier » et assure le lien avec les services municipaux pour les sujets qui relèvent du quotidien et de la préoccupation des résidents.

Les évènements suivants ont ponctué l'année 2025 :

- Fête des voisins du vendredi 23 mai 2025 :

La fête des voisins de 2025 s'est déroulée par une belle journée printanière dans le chemin piétonnier reliant la rue du Moulin d'Olivet à la rue Jean Monnet.

Cette édition 2025 a été expérimentée sous la forme d'un apéritif participatif où chaque résident a été invité à apporter ce qu'il souhaitait, du salé ou du sucré, l'association offrant les boissons pour l'apéritif.

Cette formule a été très appréciée avec la présence de plus de 40 personnes (adultes et enfants) ; les participants sont des résidents adhérents mais aussi des résidents non adhérents à l'association, ce dont se félicite le président dans la mesure où l'idée est qu'un tel évènement soit ouvert à tous.

- Présence de l'association ARMO au forum des associations du samedi 6 septembre 2025 :

Pour la deuxième année consécutive, à l'initiative des services de la mairie, lors de ce forum, les associations de quartier ont un stand qui leur est dédié afin de pouvoir rencontrer et échanger avec des résidents.

Le président indique que l'association est favorable à cette initiative même si le nombre de rencontres à ce forum reste relativement modeste eu égard au succès rencontré par d'autres associations ; en tous les cas, dans la mesure où le stand réservé aux associations de résidents est un espace partagé, cela est aussi une occasion donnée de se rapprocher et d'échanger avec les autres associations présentes.

Néanmoins, aucune adhésion n'a été enregistrée lors de ce forum.

- Fête champêtre du dimanche 7 septembre 2025:

L'association ARMO a proposé sa « traditionnelle » fête champêtre lors du premier week-end suivant la rentrée scolaire, soit le dimanche 7 septembre.

Compte tenu d'une météo capricieuse, la fête champêtre n'a pas eu lieu au « Pré de la Mare » comme initialement prévu du fait d'un terrain gorgé d'eau ; une solution de repli a été proposée, sous les barnums et sous le soleil, dans la placette située entre le 7 et le 13 rue Jean Monnet.

Lors de cet événement annuel rassembleur auquel l'association est très attachée, le nombre de participants était de 43 convives (adultes et enfants).

Pour la réussite de cette fête champêtre, les membres du bureau ont préparé activement ce rendez-vous annuel sans faire appel à un traiteur pour des raisons tenant à une plus grande flexibilité d'organisation. La formule du « barbecue », plus souple en terme de préparation, est aussi appréciée des participants à la fois pour sa simplicité mais aussi pour son caractère très convivial.

Le Président remercie les membres du bureau et les volontaires pour la tenue de cette fête qui demande une organisation minutieuse devant être détaillée dans un cahier des charges transmis en amont aux services de la mairie via la correspondante associations, Claudie BREGE, afin d'anticiper les besoins en matériel mis à disposition par la commune.

Le président remercie également les services techniques en charge de la livraison et de la récupération du matériel nécessaire (barnums, tables, chaises et barrières notamment mis à disposition) pour la tenue de cet évènement.

- Animation autour du « chalet de Noël » :

Afin de clôturer l'année 2025 et, portée par le succès de la précédente édition malgré une météo exécrable en 2024, l'association a travaillé en cette année 2025 à proposer une animation dite du « chalet de Noël » sur le week-end précédant les vacances scolaires.

Néanmoins, cette année aucun chalet n'était disponible pour l'association du fait des besoins de la commune pour tous les week-ends du mois de décembre.

Afin de maintenir cette animation de fin d'année, une solution a été proposée par Catherine, notre trésorière, qui nous a accueilli avec Frédéric à leur domicile en mettant à disposition leur garage reconverti pour l'occasion en lieu de fête avec une ouverture sur l'extérieur et la placette entre le 7 et le 13 rue Jean Monnet.

Un grand merci à tous les 2, pour cette solution, permettant le cas échéant de pouvoir se tenir à l'abri même par une météo pluvieuse !

Ce moment de convivialité du dimanche 14 décembre (autour d'un apéritif vin blanc huîtres et autres boissons, amuse-bouches et gourmandises) a beaucoup plu et a été d'autant plus apprécié que la météo capricieuse jusqu'à la veille de ce rendez-vous festif a finalement été plutôt agréable pour un mois de décembre.

A noter également que les enfants du quartier ont été invités avant la tenue de cet « apéritif de Noël » à décorer le sapin planté à l'entrée de la résidence, non loin du rond-point d'Alphasis. Merci les enfants pour la décoration !

Le Président présente les actions et animations envisagées pour cette année 2026 :

- la fête des voisins sera à nouveau proposée en 2026,
- la fête champêtre de septembre au « Pré de la Mare » sera reconduite en 2026,
- l'animation dite du « chalet de Noël » devrait être aussi renouvelée,
- autre(s) rendez-vous restant à définir.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

Rapport financier :

Les détails chiffrés du rapport financier sont communiqués en pièces jointes au présent compte-rendu.

Le bilan financier au titre de l'exercice 2025 se traduit par un montant total de dépenses de 1 870,86 € couvertes par les recettes générées principalement par les cotisations (27 cotisations à 30 € soit 810 €), la participation de 800 € pour la fête champêtre et la subvention municipale d'un montant de 150 € .

A noter, un rééquilibrage des recettes/dépenses concernant la tenue de la fête champêtre dont l'objectif est d'atteindre l'équilibre.

Soit un bilan financier comprenant un volet recettes de 1 793,47 € pour un volet dépenses de 1 870,86 € aboutissant donc à un résultat légèrement déficitaire de -77,39 € au titre de cet exercice 2025.

Au 31/12/2025, le solde du compte bancaire de l'association s'élève ainsi à 985,69 €.

Le décompte au 31/12/2025 fait état de 27 familles adhérentes à l'association ARMO pour un quartier comptant une centaine d'habitations.

La cotisation annuelle par foyer reste fixée à 30 euros par famille pour l'année 2026.

Proposition d'un budget pour 2026 de 2 060 € sur la base d'un même nombre d'adhésions.

Le bilan financier 2025 est approuvé et le budget 2026 voté à l'unanimité.

Informations sur la vie du quartier :

- Arrivée de nouveaux résidents dans le quartier avec un profil type de familles avec enfants conduisant à un certain rajeunissement du quartier.
- Espaces verts : projet pluri-annuel de réaménagements qui suit son cours avec la réalisation d'une tranche de travaux consistant en un réaménagement sur le rond-point situé sur Alcide de Gasperi pour une question de visibilité en lien avec la circulation automobile et donc de sécurité.
- Evocation des problèmes récurrents de circulation sur le rond-point d'Alphasis.
- Vigilance appelée sur les cambriolages. Rappel de l'utilité de l'application voisins-vigilants et de l'information transmise via le réseau Whatsapp des résidents du Moulin d'Olivet et du Gué Mary.

Questions diverses :

Concernant les questions diverses, aucun changement concernant le devenir du Centre de Formation des Apprentis (CFA) dont l'activité a été déplacée dans de nouveaux locaux à Montgermont depuis 2023.

Pour mémoire, à l'origine du projet le CFA, accessible depuis la zone d'activités du Pontay et attenant à la Rue Jean Monnet, devait céder la parcelle dont il est propriétaire d'une superficie de l'ordre de 6 000 m² composée d'un terrain et de divers bâtiments et installations.

Aujourd'hui, le CFA reste propriétaire de ce bien immobilier dont l'avenir interroge l'association qui pense aux éventuels effets induits sur le quartier et plus particulièrement, sur les riverains immédiats selon le schéma d'utilisation qui pourrait être retenu de ce site. La mairie précise que ce site de la ZA du Pontay a vocation à rester à usage artisanal et tertiaire.

Poursuite du programme de réaménagement des espaces verts étalé sur plusieurs années.

Rappel de la création d'une liste de diffusion pour recevoir par mail les informations du quartier à partir de l'adresse mail de l'association : contact@moulinolivet.fr

Sécurité : installation prévue de caméras de vidéo-surveillance sur les axes structurants de la commune.

Elections - Renouvellement des membres du bureau :

L'assemblée générale doit délibérer sur le renouvellement des membres du bureau.

Il est pris acte de la démission de Marie-Laure LE FAOU du poste de secrétaire de l'association qui quitte également le bureau.

Dans le même temps, l'association ARMO a le plaisir d'accueillir un nouveau membre qui rejoint le bureau ; il s'agit de Françoise DJADAUDJEE que le Président remercie chaleureusement.

Ainsi, les membres renouvelés du bureau de l'association sont : Catherine Pierre en tant que trésorière, Sabine le Borgne, Anne-Marie CARCENAC, Brigitte MAREAU, Catherine COCHERIL, Delphine MORISSE, Françoise DJADAUDJEE, Jean-Yves DARTOIS, Erik le MASSON, Patrick MONTEIRO, Benoît PAUMARD et Philippe BARRAU en tant que Président.

Le bureau de l'association ARMO se retrouve ainsi constitué de douze membres.

La séance est clôturée par la traditionnelle galette des rois offerte par l'association.